

Gérer les races animales locales en biens communs. Dispositifs, crises et leviers de la coopération

Julie Labatut

▶ **To cite this version:**

Julie Labatut. Gérer les races animales locales en biens communs. Dispositifs, crises et leviers de la coopération. FaçSADe, 2011, 35, pp.1-4. hal-02642514

HAL Id: hal-02642514
https://hal.inrae.fr/hal-02642514

Submitted on 28 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

façSADe

Résultats des recherches du département Inra - Sad
n° 2011/35

Gérer les races animales locales en biens communs

Dispositifs, crises et leviers de la coopération

La diversité des races animales locales françaises est un atout précieux pour le développement durable de l'agriculture et des territoires. Pourtant, la survie de ces races est aujourd'hui fragilisée à la fois par la concurrence de races plus productives et par le désengagement financier de l'Etat. Les éleveurs eux-mêmes sont parfois réticents à utiliser les instruments scientifiques qui leur sont proposés pour participer aux schémas de sélection. Pourquoi ? Julie Labatut apporte ici un éclairage des sources de difficultés techniques et organisationnelles auxquelles se heurte le fonctionnement de ces schémas.

Institut National de la Recherche Agronomique

La France est riche de nombreuses races animales locales, acclimatées à des environnements diversifiés et associées à des pratiques, des savoir-faire et des produits spécifiques. Cette biodiversité domestique est une ressource cruciale pour permettre un développement durable des activités d'élevage. Pour cela, il faut que chacune de ces races conserve dans son patrimoine génétique une variabilité des caractères pour pouvoir faire face à une diversité de conditions d'élevage et aux nouvelles attentes de la société.

C'est dans l'optique d'améliorer les capacités de production du cheptel français qu'ont été mis en place les schémas de sélection dans le cadre de la Loi sur l'élevage de 1966. Ceux-ci se sont avérés efficaces pour accroître les performances des races, tout en optimisant l'adaptation des systèmes de production alimentaires aux exigences du marché. Ils reposent sur une coopération forte entre éleveurs, coopératives de sélection, instituts techniques et recherche publique, permettant la production de connaissances sur les animaux et leur gestion sur le long terme.

Aujourd'hui, ces dispositifs coopératifs et centralisés de gestion sont en tension. Ils sont confrontés d'un côté, à un mouvement de libéralisation des activités de sélection génétique et de désengagement financier de l'Etat et, de l'autre, à l'émergence de logiques civiques et territoriales de préservation et de valorisation des patrimoines locaux qui prônent des formes d'organisation plus locales de ces activités de sélection et leur réappropriation par les éleveurs.

Pour certaines de ces races, des éleveurs vont jusqu'à remettre en question les objectifs et les conséquences de la sélection actuelle, mais aussi la légitimité des connaissances scientifiques sur lesquelles elle repose. Les instruments de cette sélection, tels le *contrôle laitier*, l'*insémination artificielle* et les *index génétiques*, sont, en conséquence, peu diffusés, ce qui fragilise la coopération indispensable à leur mise en œuvre.

Au-delà des discours politiques et des jeux de pouvoir, comment expliquer ces difficultés ? Comment les dépasser ?
Pour répondre à ces questions, un regard interdisciplinaire associant génétique et sciences de gestion est nécessaire. Le travail présenté ici est le résultat d'une analyse des activités collectives de sélection des trois races de brebis laitières des Pyrénées-Atlantiques, particulièrement concernées par ces questionnements. Il a été conduit en privilégiant l'étude des modes de conception, de fonctionnement et d'usage des instruments scientifiques et organisationnels qui régulent ces activités (encadré 1).

Les trois races de brebis laitières des Pyrénées-Atlantiques



© Anne Lataillade, Nathalie Magrou, UPRA Pyrénées

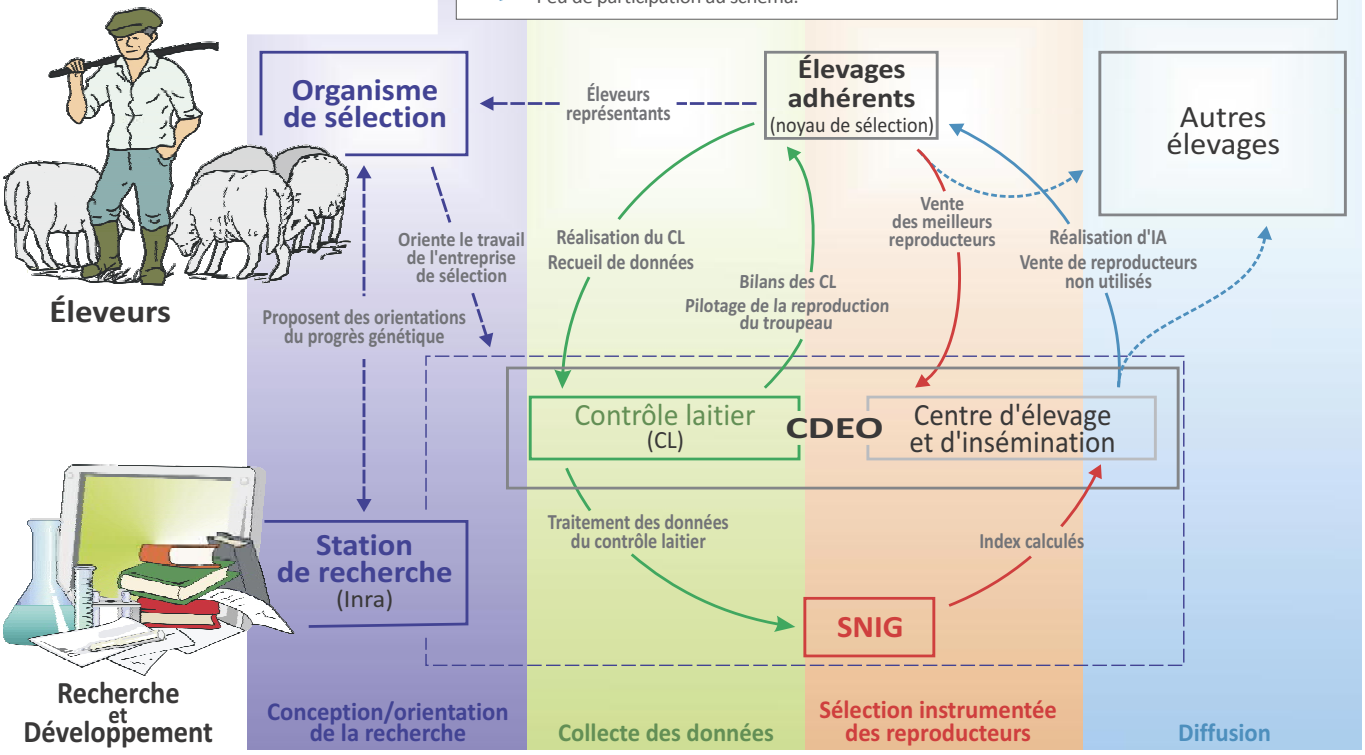
Manech Tête Rousse, Manech Tête Noire, Basco-Béarnaise

Elevées pour produire le fromage Ossau Iraty, sous AOC, ces trois races locales font l'objet, depuis les années 1970, d'une sélection génétique réalisée au travers de 3 schémas de sélection gérés par une même structure coopérative, le Centre départemental de l'élevage ovin (CDEO).

Le cas des races ovines laitières des Pyrénées-Atlantiques

Les schémas de sélection animale français sont basés sur une coopération entre différentes parties prenantes dont l'Etat définit et contrôle les missions et s'assure du caractère public de la sélection.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, pour les races ovines Manech Tête Rousse, Manech Tête Noire et Basco-Béarnaise, ils ont été mis en place avec l'aide des spécialistes de génétique animale de l'Inra à partir des dispositifs techniques conçus et développés dans le Rayon de Roquefort pour la sélection de la race Lacaune.



Les schémas de sélection des races Manech Tête Rousse, Manech Tête Noire et Basco-Béarnaise

Compte tenu de l'utilisation de semence fraiche due aux contraintes physiologiques de la brebis, les schémas de sélection ovins s'appuient sur un noyau de sélection (20% des animaux d'une race) qui produit le progrès génétique pour le reste de la population.

Au final, et pour chaque race, c'est l'ensemble de la population animale qui devrait pouvoir bénéficier de l'effort de sélection consenti par cette fraction d'éleveurs et d'animaux.

Ces schémas ont permis en 30 ans (1979 à 2009) un progrès génétique annuel de 4 litres de lait par brebis et par lactation, tout en maintenant la qualité. Malgré ces améliorations génétiques, les races pyrénéennes restent confrontées à la concurrence de la race Lacaune plus productive et mieux adaptée à la traite mécanique.

Des écarts entre conception et usage des instruments de sélection

Les instruments scientifiques de la sélection sont habituellement considérés par les généticiens comme neutres et universels et pouvant répondre à toutes les stratégies de production. Pourtant, nous montrons que la conduite de l'élevage ovin des Pyrénées-Atlantiques, basée sur l'utilisation de la montagne pour nourrir les animaux durant l'été, s'avère parfois être un frein à leur utilisation.

Des pratiques d'élevage fortement contraintes en montagne

Pour créer des informations génétiques, il est nécessaire de garantir l'ascendance des animaux. Ceci suppose d'isoler non seulement les troupeaux mais aussi les animaux au sein du troupeau lors de la reproduction. Or, en montagne, peu d'équipements le permettent et il peut être très difficile de pratiquer l'*insémination artificielle* dans le cas d'estives collectives ou d'estives non accessibles par la route. Enfin, comme très peu d'éleveurs possèdent des machines à traire portatives, le *contrôle laitier* n'y est que très rarement réalisé.

Des logiques de performance différentes

De façon générale, la participation d'un éleveur à un schéma de sélection relève d'une logique de performance qui justifie l'investissement consenti pour payer l'*insémination artificielle*, le *contrôle laitier* ainsi que la main d'œuvre liée à la réalisation de ces activités. Dans les Pyrénées-Atlantiques, une partie des éleveurs privilégie un modèle basé sur la production du troupeau à moindre coût : ils préfèrent économiser les coûts des services de sélection et garder un

grand nombre d'animaux pour produire davantage d'agneaux, en profitant au maximum de la ressource fourragère offerte par les estives.

La rusticité mal prise en compte dans les index

Les animaux étant évalués sur les exploitations d'élevage, les généticiens considèrent que les schémas de sélection conservent les animaux les plus adaptés à leur environnement. Or, certaines pratiques mises en œuvre par les éleveurs pour tirer le meilleur parti de la complémentarité entre la ferme et la montagne jouent en défaveur de ce principe. C'est le cas, lorsque l'impossibilité de contrôler la production laitière en estive exclut une partie des troupeaux du dispositif de sélection. C'est le cas aussi lorsque certains éleveurs diffèrent le départ en transhumance pour pouvoir réaliser l'*insémination artificielle* sur l'exploitation, ou choisissent de descendre précocement une partie des animaux plus productifs afin d'éviter qu'ils maigrissent trop. Ces pratiques conduisent à soustraire une partie de la population animale aux conditions les plus extrêmes du milieu, altérant ainsi une bonne prise en compte des critères qui permettent d'évaluer l'adaptation des animaux à des milieux contraignants. Ces critères font partie de ce que les éleveurs appellent rusticité.

Certains de ces éleveurs s'inquiètent aujourd'hui de la perte de cette aptitude. Ils réclament que la sélection collective considère davantage leurs propres connaissances dans l'identification d'animaux rustiques et les contraintes liées à la conduite de leurs troupeaux. Des chercheurs étudient cette question de la rusticité pour mieux la définir et l'intégrer à terme dans le cadre de systèmes d'élevages transhumants.

Des tensions autour de la définition des races

Créer du progrès génétique ne suffit toutefois pas pour assurer la coopération autour d'une race. Sélectionner collectivement implique également de s'accorder sur la définition, le standard de la race. Ceci nécessite de concevoir des instruments réellement partagés pour en définir et en évaluer les caractéristiques. En règle générale, pour une race donnée, deux dispositifs d'évaluation complémentaires gérés par les Organismes de sélection sont à l'œuvre : les *concours d'animaux*, visant à récompenser la "crème" de la race du point de vue de la conformation et de l'esthétique, et la *qualification* destinée à éliminer des schémas de sélection les animaux ne correspondant pas au standard retenu.

Encadré 1

Une démarche de recherche-intervention au carrefour entre génétique animale et sciences de gestion

Ce travail interdisciplinaire a fait l'objet d'une thèse en sciences de gestion. Il a été réalisé dans le cadre d'un partenariat original entre les départements Sad et Génétique Animale de l'Inra, le Centre de Gestion Scientifique des Mines ParisTech et le CDEO des Pyrénées-Atlantiques.

Les données ont été recueillies durant 3 ans à partir d'entretiens effectués auprès d'une soixantaine d'éleveurs, de techniciens et de scientifiques intervenant dans le dispositif de gestion des races ovines laitières locales des Pyrénées-Atlantiques ainsi que d'observations réalisées à l'occasion de réunions ou de participation aux activités du Centre de sélection (*inséminations, contrôle laitier, qualifications*). Elles sont aussi issues de la recherche et de l'analyse d'archives professionnelles, scientifiques et publiques.

Or, pour les races des Pyrénées-Atlantiques, les concours sont organisés en opposition aux activités de l'Organisme de sélection ; l'utilisation des *index génétiques* comme l'un des critères d'évaluation y est refusée. Au fil du temps, l'écart s'est creusé entre ces deux dispositifs à tel point que les animaux qui en sont issus sont parfois considérés comme deux races différentes, ce qui est source de tensions entre éleveurs lorsque les troupeaux sont mélangés dans les estives collectives.

Un standard commun a néanmoins pu être construit progressivement pour la Basco-Béarnaise et la Manech Tête Rousse, notamment grâce à l'action d'éleveurs qui ont montré que les animaux sélectionnés au sein des schémas peuvent également gagner les concours. Il reste en revanche l'objet de fortes divergences pour la Manech Tête Noire, la plus menacée, pour laquelle la légitimité d'une telle qualification officielle reste à construire.

Si quelques positions extrêmes font beaucoup parler d'elles, la majorité des éleveurs et les gestionnaires des schémas de sélection sont favorables à l'amélioration conjointe de la production et de l'aspect extérieur des animaux. Partant de ce constat, il nous a paru essentiel de travailler à l'élaboration d'une grille de notation détaillée des critères à partager tout en poursuivant un travail efficace d'amélioration génétique sur les critères de performance. Pour cela, nous avons organisé des réunions de représentants de ces différents groupes d'éleveurs.

Les limites à la diffusion du progrès génétique

La diffusion du progrès génétique issu des schémas de sélection constitue une autre dimension essentielle de la coopération. Elle a longtemps été considérée comme allant de soi. Or, dans les Pyrénées-Atlantiques, le marché du progrès génétique et des reproducteurs est marqué par plusieurs paradoxes. Les *index génétiques* n'étant pas toujours reconnus sur le marché comme la valeur définissant la qualité des animaux, des reproducteurs considérés comme de grande qualité esthétique peuvent être commercialisés deux à quatre fois plus cher que des animaux évalués par ces index ! Par ailleurs, alors même que le besoin en reproducteurs est important (l'*insémination artificielle* étant peu utilisée en dehors des schémas de sélection), le stock de mâles sélectionnés par le centre d'élevage n'est que partiellement écoulé. Autre paradoxe : on observe parfois le comportement de "passagers clandestins", d'éleveurs qui utilisent les bénéfices des schémas collectifs sans participer à leur fonctionnement en préférant se fournir auprès de leurs collègues plutôt que d'acheter, lors des ventes collectives du centre, des reproducteurs présentant les meilleures garanties en termes de potentiel génétique. Ce marché parallèle, qui échappe au contrôle des schémas de sélection, est un choix de gestion parmi d'autres possibles et ne pose pas de problème direct aux éleveurs. En revanche, il rend difficile l'autofinancement des schémas en les privant des revenus de la vente de doses de semence et d'animaux reproducteurs aux éleveurs non sélectionneurs. Il représente aussi un risque non négligeable du fait de la circulation entre élevages d'animaux au statut sanitaire non garanti.

Pour répondre à l'exigence d'une meilleure connaissance des échanges de reproducteurs hors *insémination artificielle*, nous avons encouragé la mise en place d'une base de données de gestion de l'ensemble des béliers. Mais cela ne suffira sans doute pas à résoudre les problèmes économiques des schémas. Il devient nécessaire d'imaginer d'autres modèles reposant sur de nouvelles règles de financement.

Maintenir des dispositifs coopératifs et publics, une nécessité pour demain

Si les instruments de la sélection ont permis jusqu'à présent d'assurer le maintien d'un grand nombre de races dans des filières économiques, ils doivent s'adapter pour répondre aux enjeux de demain. Le cas des brebis laitières des Pyrénées-Atlantiques le démontre : l'universalité supposée de ces instruments est mise à mal dès lors que l'on cherche à rassembler, dans un projet commun, des acteurs porteurs d'une diversité de logiques et de pratiques locales de sélection et de création de valeur. De nouveaux indicateurs doivent être mis au point pour tenir compte de l'ensemble de ces particularités.

Rappelons que les ressources génétiques que représentent ces trois races appartiennent à des communautés d'éleveurs et sont associées à des objectifs de production qui dépassent largement le cadre individuel : elles sont garantes du maintien de l'activité de 2500 éleveurs qui font vivre une filière de qualité, et elles contribuent à l'entretien d'un territoire de montagne et de piémont. A ce titre, nous les considérons comme des "biens communs" dont aucun utilisateur ne peut être exclu et qui ne peuvent être dissociés de leur lien au territoire. C'est dans l'optique d'intégrer des acteurs jusqu'à présent restés en dehors du schéma de sélection de la race Manech Tête Noire que nous avons initié des réflexions spécifiques sur sa réorganisation, dans le cadre d'un partenariat entre le CDEO, l'association des éleveurs "Buru Beltza" et l'Inra.

Gérer ces races en biens communs est donc essentiel pour intégrer les différents aspects liés à leur durabilité, qu'ils soient d'ordre génétique ou socio-économique. Cette gestion ne peut se faire indépendamment d'une gestion collective des multiples informations recueillies sur les ressources génétiques pour faciliter leur adaptation aux enjeux à venir. Elle ne peut donc être l'apanage du seul marché. Car même si cet intérêt économique est parfois moindre à court terme, la gestion des races en biens communs représente un intérêt sociétal capital à long terme que seuls l'Etat et la recherche publique sont à même d'encadrer.

Les scientifiques et les gestionnaires des schémas de sélection des brebis laitières des Pyrénées-Atlantiques posent aujourd'hui la question de l'orientation de la sélection de ces trois races pour assurer leur maintien face à la concurrence de la Lacaune en intégrant la spécificité et la diversité des systèmes de production et pour adopter une stratégie collective face aux nouvelles possibilités offertes par la génomique. L'arrivée de telles innovations peut en effet offrir des possibilités de sélection des races animales sur de nouveaux critères jusque-là difficilement mesurables. Elle peut également amener à redéfinir la place des éleveurs, des Organismes de sélection et des chercheurs dans l'orientation et la qualification des races, et à modifier les formes de coopération en jeu, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles formes d'organisation.

L'utilisation des connaissances produites dépendra toutefois de la capacité des collectifs locaux à se les approprier, sous réserve que la propriété de ces informations ne leur soit pas usurpée.

Ces questionnements ne sont cependant pas propres aux seules races pyrénéennes et le travail présenté ici fournit des clés de lecture des tensions et difficultés auxquelles d'autres schémas peuvent se trouver confrontés.

Concevoir des projets partagés par l'ensemble des parties prenantes et faire vivre des arrangements institutionnels robustes pour assurer l'avenir des structures collectives, piliers de la sélection en biens communs des races animales, est donc un défi à relever pour accompagner les processus de construction de la biodiversité domestique.

Le projet proposé par des chercheurs toulousains d'organiser des ateliers territoriaux de conception innovante, pour réunir les connaissances de l'ensemble des usagers de la Manech Tête Noire et explorer des voies d'innovations, marque un premier pas dans ce sens.

— Julie Labatut —



Troupeau de Manech Tête Rousse

L'auteur

Julie Labatut, chargée de recherche à l'unité Agir (AGrosystèmes et développement terrItoRial) de Toulouse, analyse les dispositifs coopératifs sur lesquels repose la gestion des ressources génétiques animales et végétales en tant que biens communs et les dynamiques de conception et d'innovation au sein de ces dispositifs. julie.labatut@toulouse.inra.fr

Remerciements

Ce travail a été réalisé grâce au financement du Bureau des Ressources Génétiques au travers du projet SOQRAL (Signes officiels de qualité et races locales). Il a été encadré par Franck Aggeri (Mines Paris Tech), Bernard Bibé et Nathalie Girard (Inra).
L'auteur remercie Bernard Bibé pour son travail de relecture.

Pour en savoir plus

Labatut, J., **Aggeri, F.**, **Bibé, B.**, **Girard, N.**, 2011. Construire l'animal sélectionnable. Des régimes de sélection et de leurs transformations. *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, 5 (2), 302-336.

Labatut, J., 2010. *Construire la biodiversité. Processus de conception de « biens communs »*. Les Presses des Mines, Collection Economie et Gestion, 238 p.

n° 2011/35- Reproduction partielle autorisée avec mention d'origine

Édité par le département Sciences pour l'Action et le Développement
Directeur de la publication : Jean-Marc Meynard
Comité éditorial : Annick Audiot, Bernadette Leclerc, Françoise Maxime, Martine Mignote, Élodie Régnier
Sécrétariat d'édition : Martine Mignote - Inra - Upic/Sad - BP 87999 - 21079 Dijon cedex. Tél : 33(0)3 80 77 25 95 - Fax : 33(0)3 80 77 25 74 - martine.mignote@dijon.inra.fr
Dépôt légal septembre 2011 - Impression ICO, Dijon
Publication disponible sur notre site http://www.inra.fr/sciences_action_developpement/